

- | | | |
|--|------------------------------|------------------------------|
| • J'ai présenté une déclaration surface PAC en 2023 : | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| • J'ai présenté une déclaration de couverture sociale AMEXA 2023 à la MSA | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| • Je suis adhérent à une organisation de producteurs :
Si oui préciser laquelle : | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| • Je peux justifier d'une production de banane dessert | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES À JOINDRE À VOTRE DEMANDE

- Relevé d'identité bancaire ou IBAN
Pièces à fournir pour les producteurs ayant déposé une déclaration PAC 2023
- Déclaration PAC 2023 détaillant les surfaces cultivées en banane et les surfaces en jachère banane
- Attestation comptable ou de l'organisation de producteurs dont l'exploitation est adhérente, permettant de justifier pour 2023 de la surface en banane dessert et le cas échéant de la surface en jachère banane, de la production de banane dessert en tonnes réalisée en 2023 et du rendement correspondant à l'hectare de banane (calculé hors surface en jachère banane) ainsi que de la surface en jachère en 2022
Pièces pour les producteurs produisant une déclaration de couverture sociale AMEXA 2023 à la MSA
- attestation de l'OP ou attestation de l'organisation de producteurs dont l'exploitation est adhérente permettant de justifier pour 2023 d'une surface en banane dessert et le cas échéant d'une surface en jachère banane, de la production de banane dessert (en tonnes) réalisée en 2023 et du rendement correspondant à l'hectare de banane (calculé hors surface en jachère banane) ainsi que de la surface en jachère en 2022

MENTIONS LÉGALES

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectifications pour les données à caractère personnel vous concernant auprès de l'organisme qui traite votre demande.

SIGNATURE ET ENGAGEMENTS

Je soussigné (nom et prénom) : _____
(Pour les sociétés) agissant en qualité de la société : _____

Certifie l'exactitude de l'ensemble des informations fournies dans le présent formulaire et les pièces jointes.

Je m'engage :

- à délivrer tout document ou justificatif sur demande de l'autorité compétente dans le cadre de la présente demande ;
- à me soumettre et à faciliter l'ensemble des contrôles administratifs et terrains ;
- à déclarer toute demande d'indemnisation ou d'aide effectuée ou qui sera effectuée ultérieurement, mise en place par des collectivités territoriales, un autre ministère ou ses services et des établissements publics portant sur le même objet, et sur la même période d'éligibilité (tout ou partie).

Je suis informé :

- qu'aucune aide ne me sera versée si le montant d'aide éligible calculé avant plafonnement budgétaire n'atteint pas le seuil de 1 000 € correspondant au montant minimum par demandeur, avant plafonnement budgétaire ;
- qu'un stabilisateur budgétaire sera appliqué à tous les dossiers en cas de dépassement de l'enveloppe totale ;
- que toute aide de *minimis* touchée pour les mêmes coûts admissibles portant sur la même période (tout ou partie) sera déduite du montant d'aide au titre du présent dispositif
- que l'aide n'est pas cumulable avec les aides relevant d'un régime d'exemption pour les mêmes coûts admissibles ;
- que le cumul est possible avec d'autres aides adossées au régime Ukraine dans la limite du plafond de 280 000 €.

Je suis informé qu'en cas d'irrégularité ou de non-respect des engagements ci-dessus, le remboursement des sommes induites perçues sera exigé, majoré d'intérêts de retard et éventuellement de pénalités financières, sans exclure d'autres poursuites et sanctions prévues par les textes en vigueur.

J'atteste sur l'honneur :

- que le montant d'aide demandé au titre du présent dispositif et des aides UKRAINE déjà perçues par ailleurs ne dépasse pas le plafond individuel prévu par le régime SA.114353 (2024/N), à savoir 280 000€ par numéro SIREN ;
- que je ne fais pas l'objet d'une injonction de récupération non exécutée, émise par une décision antérieure de la Commission européenne déclarant des aides illégales et incompatibles avec le marché intérieur non remboursée ou non versée sur un compte bloqué, majoré des intérêts de récupération correspondants ;
- que je ne fais pas l'objet de sanctions adoptées par l'UE dans le cadre du conflit russo-ukrainien (personnes, entités ou organismes spécifiquement désignés dans les actes juridiques instituant ces sanctions, entreprises détenues ou contrôlées par des personnes, entités ou organismes ciblés par les sanctions adoptées par l'UE ou entreprises présentes dans les secteurs ciblés par les sanctions adoptées par l'UE, dans la mesure où l'aide porterait atteinte aux objectifs des sanctions pertinentes).
- que je ne fais pas l'objet d'une procédure de liquidation judiciaire.

Fait le |_|_|/|_|_|/|_|_|_|_|

Signature(s) (tous les associés pour les GAEC)